

1813-1857: la Suisse conquiert sa souveraineté

Hervé de Weck

Cédric Humair, domicilié à Saint-Imier, est maître d'enseignement et de recherche à l'Université et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Il vient de publier un essai, destiné au grand public et centré sur l'indépendance de la Confédération suisse durant la première moitié du XIX^e siècle¹.

A la chute de Napoléon I^{er}, la Suisse, îlot au milieu d'une Europe en pleine ébullition révolutionnaire, apparaît comme une anomalie. Son sort se trouve entre les mains des grandes puissances victorieuses de la France. Elle pourrait devenir un satellite de l'Autriche, être intégrée à la Confédération germanique ou éclater sous l'effet de dissensions internes. Les chancelleries ne se gênent pas de brandir, quand il le faut, la menace d'une remise à l'ordre militaire du petit Etat reconnu comme neutre...

Privilégiant des intérêts privés ou cantonaux, certains dirigeants sollicitent des interventions étrangères pour atteindre leurs objectifs. D'autres, par une action politique et économique, cherchent à limiter les influences extérieures, ce qui postule de difficiles renforcements de la Confédération d'Etats puis, en 1848, de l'Etat fédératif qui est loin de plaire aux puissances conservatrices.

Après l'affaire de Neuchâtel en 1856, qui aurait pu déboucher sur une guerre avec la Prusse, la Suisse libérale renforce sa position dans le concert européen. D'espace neutralisé sous tutelle, elle devient un petit Etat indépendant dont le potentiel économique se trouve en pleine croissance. Les pressions extérieures deviennent plus subtiles, quoique parfois massives. Parmi les vecteurs de consolidation de l'indépendance de la Suisse qui s'enchevêtrent et se renforcent, Cédric Humair en privilégie deux: l'économie et le soutien de la Grande-Bretagne.

La révolution industrielle

La chute de Napoléon I^{er} entraîne la levée du blocus continental; les Etats européens doivent choisir entre protéger leur industrie émergente par des barrières douanières ou développer une économie complémentaire à celle de la Grande-Bretagne. Face au protectionnisme et à la fermeture des marchés européens sous la Restauration puis, dans les années 1830, à la menace d'intégration dans le *Zollverein* allemand sous contrôle prussien, la Suisse se trouve en pleine révolution industrielle.

Une main-d'œuvre bon marché favorise une production de qualité à haute valeur ajoutée, à des prix inférieurs à ceux de la concurrence. Chefs d'entreprises et négociants se lancent à la

¹ *La Suisse et les puissances européennes. Aux sources de l'indépendance (1813-1857)*. Neuchâtel, Livreo-Alphil, 2018. 140 pp.

conquête des Amériques du Nord et du Sud, ainsi que de l'Asie. L'émigration civile prend la relève du service étranger, dans la foulée la rupture commerciale avec la France se trouve consommée. Négociants aisés, agriculteurs, artisans se dirigent essentiellement outre-mer, en particulier aux Etats-Unis. Entre 1845 et 1850, période marquée par une importante crise économique, 78'000 Suisses émigrent, dont 85% aux Etats-Unis.

Au milieu des années 1850, l'économie suisse n'a jamais été aussi indépendante des grandes puissances. On peut parler d'une «apogée de la perspective atlantique». Le développement du secteur secondaire favorise l'indépendance politique.

Dans le sillage de la Grande-Bretagne

Pour faire face aux pressions des grands Etats voisins, les autorités suisses – cantonales et fédérales – se mettent dans le sillage de la Grande-Bretagne, puissance maritime et militaire, berceau de la révolution industrielle et du tourisme international, géant commercial, qui domine l'ensemble du XIX^e siècle. Londres, avec sa politique d'équilibre en Europe, voit des avantages à une Suisse indépendante et neutre. Pourtant, il faut aussi prendre en compte «l'incapacité des grandes puissances continentales à s'entendre sur les affaires suisses. Toutes veulent une mise au pas (...) mais aucune n'est prête à consentir que cet espace stratégique tombe sous la coupe d'une puissance rivale. (...) Après 1830, l'augmentation des tensions entre les cinq puissances renforce la marge de manœuvre laissée à la Confédération pour affirmer son indépendance.» Les relations privilégiées anglo-suisse se traduisent entre autres par «l'adoption du *God save the Queen* comme mélodie du *Chant patriotique* qui sert d'hymne national à la Suisse jusqu'en 1961.»

Ainsi le pays peut s'extirper progressivement de sa position de satellite de la France dans laquelle elle se trouvait depuis le début du XVI^e siècle, résister aux fortes pressions concernant l'asile accordé aux opposants des régimes conservateurs en Europe. Cédric Humair explore ce sillage en exploitant dans les archives britanniques les papiers des ambassadeurs en Suisse de Sa Gracieuse Majesté.

Pour Londres, l'indépendance réelle de la Suisse passe par le renforcement de ses capacités militaires de défense. Celles-ci jouent un rôle en 1838, lorsque la Diète refuse d'expulser Louis-Napoléon Bonaparte, citoyen thurgovien, malgré l'ultimatum français et le déploiement de vingt-cinq mille hommes dans la zone frontrière. La Grande-Bretagne, qui accepte d'accueillir le prince, désamorce la situation. Après 1848, l'accueil de réfugiés politiques en Suisse continue à poser problème dans une Europe réactionnaire. Par bonheur, il y a toujours la bienveillance britannique!

Loin de soutenir la révision du Pacte de 1815 et la transformation de la Suisse en Etats fédératif, les puissances européennes conservatrices, qui veulent toujours exercer leur tutelle, cherchent maintenir le *statu quo* en Suisse. Sans toujours comprendre la situation sur place, le *Foreign Office* tente de désamorcer les tensions qui débouchent sur la guerre civile du Sonderbund. Pendant le conflit, il s'oppose à une intervention militaire, voire à une médiation

de l'une ou l'autre puissance européenne. Après 1847, il fait en sorte de calmer des radicaux suisses, les purs et durs, qui, comme Druey, voudraient profiter de la situation sur le vieux continent : «Il faudrait au moins que la Suisse pût aller jusqu'à la mer, afin d'avoir une existence réellement indépendante et recevoir, en cas de besoin, les secours de l'Angleterre et des Etats-Unis, afin que le pavillon helvétique flotte sur les mers»!

L'affaire de Neuchâtel, un tournant

Le traité de Paris, qui met fin à l'affaire de Neuchâtel (Canton suisse et Principauté prussienne) due à la révolution républicaine de 1848 et au putsch royaliste de 1856, entérine pour la première fois la légitimité des institutions libérales et démocratiques de la Suisse, son droit à changer son organisation sans en référer aux grandes puissances du continent. L'accord résulte d'une véritable négociation à laquelle participent des représentants de la Confédération, il n'est pas imposé à la Suisse. C'est donc un jalon important dans l'établissement de la souveraineté, de l'indépendance du pays. La Grande-Bretagne se trouve à nouveau dans les coulisses, elle s'est activé à éviter une intervention militaire de la Prusse.

H.W.